



Certificat

Certificate

Reconduction n° 11 / 02308
du 7 décembre 2011

DEMEMAGEMENT DE PARTICULIERS

Ce certificat annule et remplace tout certificat
antérieur

AFNOR Certification certifie que l'activité de service

De l'entreprise :

A. TESSIOT DEMENAGEMENTS

Pour les sites :

3 enclos des Bénédictins – 18000 BOURGES

30 rue Grande – 36000 CHATEAUROUX

13 rue Paul Vaillant Couturier – 58000 NEVERS

a été évaluée et jugée conforme aux exigences du règlement de certification

de la marque NF Service

« ACTIVITE DE DEMENAGEMENT DE PARTICULIERS – NF 144 »

ainsi qu'aux règles générales de la marque NF Service et aux normes suivantes :

NF EN 12522-1 et NF EN 12522-2 (Octobre 1998)

En conséquence, l'entreprise est autorisée à utiliser la marque NF Service.

Les caractéristiques certifiées sont les suivantes :

- ◆ L'accueil
- ◆ L'exécution du déménagement
- ◆ Le service après vente

Sous réserve des contrôles effectués par AFNOR Certification et sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valable **3 ans** jusqu'au **28 mars 2015**.

Directrice Générale

Florence Méaux

